

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

**Résolutions adoptées à la 1013^e séance tenue
en date du 10 décembre 2007**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 15 janvier 2008

E-1013-3 PROLONGATION DE MANDAT

Le Comité exécutif prolonge le mandat de monsieur Alexandre Chabot à titre de vice-recteur adjoint, soit du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2012.

E-1013-4.1 ÉTAT DU TRAITEMENT 2006-2007 EN VERTU DE LA LOI 95

Le Comité exécutif

1. prend acte du *Rapport des vérificateurs sur l'état du traitement exigé en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* pour l'année 2006-2007, selon le document A-16/1013^e/865 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, à signer ledit rapport pour et au nom de l'Université.

E-1013-4.3 VENTE DES IMMEUBLES SITUÉS AU 2801 ET 2815 BOUL. ÉDOUARD-MONTPETIT

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur adjoint- Administration, M. Éric Filteau, et la directrice du Bureau des affaires juridiques, Me Annick Bergeron, à signer l'acte de vente pour les immeubles situés au 2801-2815 boul. Édouard-Montpetit et tout autre document nécessaire à la finalisation de la vente desdits immeubles après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques, selon le document A-16/1013^e/870 déposé aux archives.

E-1013-5 AUTORISATION DE SIGNATURES DU FONDS DE DÉPANNAGE

Le Comité exécutif

1. autorise les personnes suivantes :
 - Mme Louise-Hélène Richard, directrice générale des Services aux étudiants
 - Mme Sylviane Latour, directrice des ressources socio-économiques
 - Mme Isabelle Dalceggio, conseillère au Bureau de l'aide financière
 - Mme Caroline Reid, directrice Accueil et intégration
 - M. Bruno Viens, conseiller au Bureau des étudiants internationaux

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

Résolutions adoptées à la 1013^e séance tenue
en date du 10 décembre 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 15 janvier 2008

- M. Michel Bilodeau, conseiller au Bureau de l'aide financière

à signer, à deux, tous chèques, documents bancaires tirés, souscrits ou autrement reconnus pour et au nom du Fonds de dépannage pour les étudiants de l'Université de Montréal, étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents;

2. autorise le vice-recteur exécutif ou le secrétaire général à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire.

E-1013-6 SOUSSION DES RAPPORTS ANNUELS PRÉPARÉS PAR LE COMITÉ
UNIVERSITAIRE D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE ET LES COMITÉS D'ÉTHIQUE
DE LA RECHERCHE SECTORIELS ET PRÉSENTÉS AU MSSS

Le Comité exécutif prend acte du dépôt des rapports 2006-2007 du CUER, du CERFAS, du CERFM, du CERSS et du CPER et en informera par voie de résolution l'Unité de l'éthique du MSSS.

E-1013-7 ACCEPTATION DES DÉMISSIONS PAR LE CONSEIL ET LE COMITÉ
EXÉCUTIF : DÉLÉGATION DE POUVOIR

Le Comité exécutif délègue aux officiers suivants, le pouvoir prévu à l'article.50.03 des Statuts de l'Université d'accepter les démissions :

- a) le *provost* et vice-recteur – Affaires académiques, pour les professeurs dont la nomination relève du Conseil ou du Comité exécutif;
- b) le vice-recteur exécutif, pour les cadres dont la nomination relève du Conseil ou du Comité exécutif.

E-1013-8 DOCTORATS HONORIS CAUSA

Le Comité exécutif décerne les doctorats *honoris causa* aux personnes dont les noms paraissent au document A-16/1013^e/861.1 déposé aux archives, et sujet à leur acceptation.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

Résolutions adoptées à la 1013^e séance tenue
en date du 10 décembre 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 15 janvier 2008

E-1013-9 CRÉATION DE LA CHAIRE SUR LA CULTURE PORTUGAISE DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL ET NOMINATION DE SON TITULAIRE

Le Comité exécutif

1. crée la Chaire sur la culture portugaise de l'Université de Montréal et, à cette fin, en adopte les Statuts selon le document A-16/1013^e/869 déposé aux archives, après que les Statuts auront été visés par le Bureau des affaires juridiques;
2. nomme M. Luís de Moura Sobral, professeur titulaire au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de la Faculté des arts et des sciences, comme titulaire de la Chaire sur la culture portugaise pour un mandat de cinq (5) ans, débutant le 1^{er} janvier 2008.

E-1013-10 DÉLÉGATION DES POUVOIRS ATTRIBUÉS À DES DOYENS

Le Comité exécutif autorise

1. les doyens des Facultés de médecine vétérinaire, médecine dentaire et d'aménagement à déléguer certains de leurs pouvoirs attribués par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales tel que modifié par la Commission des études le 15 mai 2007 au directeur d'un département ou au directeur d'un programme, selon le cas, conformément aux délégations jointes aux présentes;
2. le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales à déléguer ses pouvoirs de désignation des membres du jury attribués par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales tel que modifié par la Commission des études le 15 mai 2007 aux doyens des Facultés de médecine vétérinaire, médecine dentaire et de l'aménagement, le tout conformément aux délégations jointes aux présentes;

et déposées aux archives (A-16/1013^e/856.1 à .6).

E-1013-11 MODIFICATION DES FRAIS D'ADMISSION (Règlement 20.5)

Le Comité exécutif

1. fixe les frais d'admission à quatre-vingts dollars (80,00 \$) pour une admission par voie électronique et à cent dollars (100,00 \$) pour une admission sur support papier, et ce, dès le 16 janvier 2008;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

Résolutions adoptées à la 1013^e séance tenue
en date du 10 décembre 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 15 janvier 2008

- 2 modifie en conséquence le *Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme* (20.5), selon le document A-16/1013^o/864 déposé aux archives.

E-1013-12.1 NOMINATIONS ET RENOUELEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/1013^o/857 déposé aux archives.

E-1013-12.2 ANNULATION D'UNE NOMINATION

Le Comité exécutif annule la nomination de la personne dont le nom paraît au document A-16/1013^o/867 déposé aux archives.

E-1013-12.3 NOMINATION DU DIRECTEUR INTÉRIMAIRE DU CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE

Le Comité exécutif nomme M. Benoît Dupont directeur intérimaire du Centre international de criminologie comparée pour deux mandats consécutifs, le premier, à compter du 1^{er} juin 2007 et le deuxième, à compter du 1^{er} décembre 2007 et jusqu'au 31 mai 2008, selon le document A-16/1013e/858 déposé aux archives.

E-1013-12.4 NOMINATION DU DIRECTEUR INTÉRIMAIRE DU CENTRE DE RECHERCHE SUR LES TRANSPORTS

Le Comité exécutif nomme M. Michel Gendreau directeur intérimaire du Centre de recherche sur les transports/CIRRELT, à compter du 1^{er} juin 2007 et pour un mandat de sept mois, soit jusqu'au 31 décembre 2007, selon le document A-16/1013^o/868 déposé aux archives.

E-1013-12.5 NOMINATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DIRECTION DU CRDP

Le Comité exécutif nomme M. René Hurtubise président du Conseil de direction du Centre de recherche en droit public avec effet rétroactif au 1^{er} juin 2006, pour un troisième mandat de trois ans se terminant le 31 mai 2009.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

**Résolutions adoptées à la 1013^e séance tenue
en date du 10 décembre 2007**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 15 janvier 2008

E-1013-13.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément aux documents de la série A-16/1013^e/859 (série 859 à 859.15) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-1013-13.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/1013^e/860 (série 860 à 860.9) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

La secrétaire générale,
Francine Verrier